



PLAN COMMUNAL DE MOBILITE
Comité de Suivi
Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2012

Présents :

M. Goblet d'Alviella	Bourgmestre
Chr. Godechoul	Secrétaire Communale
S. Ravet	Premier Echevin – Echevin de la Mobilité
M. Verstraeten	Zone de Police Orne-Thyle
V. Newman	SRWT
E. Lecharlier	TEC Brabant Wallon
I. Lamfalussy	Le Patrimoine Stéphanois
V. Duseigne	Service Environnement - Mobilité

Excusés :

M. Deremince	GAMAH
B. Gany	SPW
M-A Hardy	Conseillère en Mobilité

Absents :

SPW – Direction des Routes du Brabant Wallon
Gracq
RACB
Infrabel

1. Présentation

L'échevin de la Mobilité ouvre la réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du comité de suivi

Le PV de la réunion du comité de suivi du 14 octobre 2011 est approuvé.

3. Etat d'avancement

Tableau des actions mis à jour en décembre 2012 présenté et commenté par l'échevin de la mobilité.
Tableau annexé au présent PV.

Remarques évoquées en cours de réunion à la suite de la présentation du tableau des actions :

Réseau routier

- Carrefour de la Lanterne : La modification du phasage des feux n'apporte pas les résultats souhaités à savoir le désengorgement de l'Avenue des Combattants entre Court-St-Etienne et Ottignies. L'absence de signalisation de ce déphasage perturbe le comportement de l'automobiliste et pourrait être source d'accidents. La commune a interpellé le SPW à ce sujet et continuera à faire pression jusqu'à la mise en place d'une solution optimale.

Modération de la vitesse

- Zone 30 abords école : Les zones 30 aux abords des écoles sont effectives de jour comme de nuit quel que soit leur emplacement. L'idée est évoquée par un participant d'installer des panneaux à affichage variable à la place des panneaux de zone 30 classiques. Cette solution représente un coût non négligeable, mais pourrait être étudiée pour certaine zone 30. L'idée sera soumise au collège communal afin de définir une éventuelle priorité.
- L'école de la communauté Française (rue Defalque) maintient son entrée par la RN 275. La zone 30 y sera donc maintenue suivant la loi. Le stationnement le long de cette route à hauteur de cet établissement scolaire devrait être évalué de façon à limiter les risques d'accident (action à charge du SPW).

Stationnement

- Stationnement à l'avenue des Combattants : Suite à la fermeture du parking de la Poste, il a été demandé à cette société d'ouvrir ce parking la nuit de façon à augmenter l'offre de places de stationnement le long de cette route. Cette mesure est d'application.

Transport public – Arrêt TEC

- Mise en place d'une ligne vers LLN : il est demandé au service exploitation des TEC d'analyser la possibilité de modifier les lignes 28 et 19 de façon à continuer à avoir des bus qui conduisent à la gare d'Ottignies et en parallèle avoir une ligne qui passe par le Ruchaux avant de rejoindre LLN.
Une telle modification entraîne une réorganisation complète de l'exploitation des bus. Un bus étant utilisé afin de desservir différentes lignes en cours de journée. Une étude de fréquentation doit être réalisée par les TEC avant d'entamer cette restructuration. La commune prend contact avec les TEC de façon à demander officiellement la mise en place de cette étude.
- Halte de l'Avenue des Combattants à hauteur de la rue Demolder : M. Newman s'inquiète de ce que la Région ne fasse pas avancer le dossier. Du côté de la SRWT et de la commune, tout, est en ordre.
- Le rapido-bus : la commune demande s'il serait possible d'ajouter un arrêt du rapido-bus à hauteur de la RN 275 au lieu dit « Le Poteau ». Les TEC ne sont pas favorables à cette demande. Un rapido-bus ne peut s'arrêter trop régulièrement sinon il perd son caractère « rapido ».
- Correspondance ligne 30/rapido-bus : la commune interpelle les TEC sur la possibilité d'ajouter un arrêt de la ligne 30 à hauteur du pôle intermodal sous la RN25.
- Pôle intermodale : le Bourgmestre rappelle qu'il est possible de créer une offre de stationnement supplémentaire. M. Newman informe que les permis sont déjà obtenus. Le Bourgmestre demande une estimation chiffrée de la construction d'un tel parking (à charge exclusive de la commune). Cette estimation va être réalisée par la SRWT.
- Remplacement des vitres aux arrêts de bus : les coûts de remplacement des vitres sont de plus en plus importants. La commune souhaiterait réduire ces dépenses. M. Lecharlier rappelle que le remplacement des vitres est à charge de la commune et que par convention la commune est tenue de procéder aux remplacements. S. Ravet souhaite obtenir une copie de la convention.

Cheminements piétons

- Sentier 103 : Une étude de zone d'immersion temporaire de la Thyle est en cours à la Région wallonne – Direction des cours d'eau non-navigables. Le tracé du sentier sera établi en fonction de l'ouvrage réalisé.

Madame Lamfalussy rappelle qu'un pont est détruit sous le viaduc de la RN25

4. Projets subsidiés

1. Appels à projets provinciaux

L'état d'avancement des projets est le suivant :

- Aménagement du sentier 51 : à l'étude
- Aménagement du sentier 94 : à l'étude
- Aménagement du sentier 66 : réalisé
- Liaison entre le Clos de l'Orne et l'école des Hayeffes : Asphaltage du clos de l'Orne (droit de tirage 2012 – à réaliser en 2013) et création d'un plateau ralentisseur à la rue de Mont-Saint-Guibert : abandonné mais amélioration de la liaison
- Aménagement du sentier reliant le Sentier de la Filature au Champion : abandonné sur une partie du tronçon car pas d'accord du propriétaire du sentier pour placer un revêtement en dur. De plus ce tronçon fera l'objet du PCA Henricot 2 et un cheminement doux sera étudié dans le cadre de l'urbanisation potentielle de cette zone. L'étude du placement d'un revêtement en dur sur la partie située entre le Champion et le pont métallique sur la Dyle sera réalisée par le service travaux en 2013 ou 2014.
- Aménagement d'un cheminement cyclable entre le rond-point de la Chaussée de Bruxelles et le site Henricot II : à l'étude
- Aménagement du sentier reliant l'Avenue Reine Astrid à l'Avenue P. Henricot : attribué
- Aménagement de la liaison entre la rue du Try et la rue d'Heuval : à l'étude, en cours d'attribution

2. Droit de tirage

- Réalisé : rue des Ecoles, rue de la Limite, rue du Ruchaux, Pont du Ruchaux, rue Vital Casse, rue des Fusillés, rue de Beaurieux
- Amélioration du revêtement : rue Vivier le Duc, rue des Basjaunes, rue Sambrée, clos de l'Orne, rue du Tienne

5. Actions supplémentaires à réaliser

- Création d'un trottoir permettant de relier la rue des Mélèzes à Mont-Saint-Guibert (demande croissante des habitants du quartier)
- Aménagements de sécurité à la rue du Cerisier : des aménagements de sécurité sont en cours de réalisation. Le règlement complémentaire de roulage doit être adapté aux dernières modifications.
- Rue du Ruchaux : Une ordonnance de Collège a été adoptée afin d'interdire l'entrée des camions dans la rue du Ruchaux. Cette mesure a été mise en œuvre et doit faire l'objet d'un règlement complémentaire de roulage définitif.

6. Prochaine réunion du comité de suivi

La prochaine réunion du comité de suivi du PCM aura lieu le 06/12/2013 à 9h00 à la maison communale. L'approbation du présent rapport y sera soumis aux membres du comité de suivi.